



RAPPORT D'ACTIVITES 2016-2017

Table des matières

L'équipe du Syndicat Mixte	3
Les missions.....	4
Élaboration du SAGE	4
Élaboration du PAPI d'intention	5
Travaux d'entretien et de renaturation.....	8
Réseau de suivi et d'alerte des cours d'eau	9
Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau	11
Animation de la CLE	11
Gestion du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau	12
Participation aux démarches sur le territoire	12
La compétence Gestion de l'Eau Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI)	14
Communication, sensibilisation, formation.....	14
ANNEXE 1 : LISTE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL SYNDICAL EN 2016.....	16
ANNEXE 2 : LISTE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL SYNDICAL EN 2017.....	17
ANNEXE 3: LISTE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU EN 2017	18

L'équipe du Syndicat Mixte

Le syndicat mixte est composé de 3 agents :

- Mme Châu Chrétien – Ton, Directrice et chargée de mission SAGE, en charge du suivi administratif et financier (élaboration du budget, suivi des recettes et des dépenses), du pilotage stratégique (SAGE, PAPI, GEMAPI) et de la concertation, arrivée en février 2014.
- Mme Emilie Dehesdin, chargée de mission rivière en charge du suivi opérationnel (travaux d'entretien, réseaux de mesures et qualité) et en appui sur le PAPI d'intention), arrivée en septembre 2015.
- M. Vincent Germano, chargé de mission inondation, en charge du suivi des actions du PAPI du BV du Gapeau, arrivé depuis le 15 mars 2017.

Le syndicat mixte est assisté de 7 agents communaux de Pierrefeu-du-var (service des marchés publics, service des finances publiques, service des ressources humaines, secrétariat et DGS).

En 2016, le syndicat a accueilli pendant 6 mois (du 20/04/2016 au 30/09/2016) une stagiaire de Master 2 « Gestion et valorisation des milieux aquatiques continentaux» (Mme Audrey Bride de l'Académie de Nancy-Metz) pour l'élaboration de l'évaluation environnementale du SAGE (80%) et la prospection des cours d'eau dans le cadre de la campagne d'entretien 2016-2017 (20%).

En 2017, le syndicat a accueilli :

- Une stagiaire pendant 3 mois (du 22/05/2017 au 11/08/2017) (Mme Marine Revest du BTS GEMEAU) : elle a appuyé la campagne de marquage 2017/2018. A titre indicatif, elle a réalisé 15% des prospections en autonomie (11,4 km) et 75% du travail d'exploitation de données (cartes, tableaux, estimatif).
- Un stagiaire pendant 6 mois (du 20/02/2017 au 18/08/2017) du Master 2 « gestion des risques naturels » de l'Académie d'Aix Marseille (M. Ludovic Andreu) pour l'évaluation environnementale du SAGE, l'enquête des plus hautes eaux connues (PHEC), et un appui à la prospection des cours d'eau pour la campagne de travaux 2017-2018.

Le syndicat mixte a emménagé dans de nouveaux locaux depuis le 17 février 2017, sis au 3 avenue des Poilus, à Pierrefeu-du-var.

Les missions

Élaboration du SAGE

Choix de la stratégie du SAGE

Le cabinet d'études BRLi appui le Syndicat mixte dans l'élaboration du SAGE du bassin versant du Gapeau depuis le 29 mai 2015.

Les commissions thématiques « Quantité », « Qualité et milieux », et « Communication » se sont réunies respectivement les 8/07/2016, 16/09/2016 et 14/10/2016 pour présenter le diagnostic du SAGE et prioriser les enjeux du bassin versant.

La CLE s'est réunie le 14/10/2016 pour pré-valider le diagnostic et discuter des tendances d'évolution démographique permettant de construire le scénario tendanciel.

La CLE s'est réunie le 24/01/2017 pour valider le diagnostic du SAGE (état des lieux – diagnostic – atlas cartographique et étude des volumes prélevables).

La CLE s'est réunie le 13/03/2017 pour pré-valider le scénario tendanciel du SAGE et valider la méthodologie des scénarios alternatifs du SAGE.

Les commissions thématiques « Qualité et Milieux », « Quantité », et « Inondation » se sont réunies les 18 et 19/05/2017 pour apporter des éléments d'aide à la décision à la CLE pour le choix de la stratégie en venant amender et enrichir les scénarios alternatifs, ainsi qu'en réalisant une analyse multicritère de chacun des scénarios.



Source SMBVG : commission thématique inondation du 19 mai 2017

Le choix de la stratégie s'est fait en deux temps : présenté le 23/06/2017 et représenté de manière synthétique et voté le 06/07/2017.



Source SMBVG : réunion de la CLE du 6 juillet 2017 pour le vote de la stratégie

L'évaluation environnementale

L'évaluation environnementale a démarré dès que l'état des lieux du SAGE a été finalisé. Un Comité technique a été constitué pour l'élaboration de l'évaluation environnementale. Il s'est réuni à 3 reprises pour le suivi de l'avancement de l'étude :

- Le 11 juillet 2016
- Le 23 septembre 2016
- Le 25 avril 2017

Une réunion de cadrage environnemental a été organisée au sein de la DREAL PACA le 3/03/2017.

L'analyse a été présentée en CLE lors du choix de la stratégie pour appuyer le choix de la CLE :

- Le 23/06/2017
- Et le 6/07/2017

Le rapport environnemental doit encore évoluer en fonctionnement de l'avancement de la rédaction des documents du SAGE.

Élaboration du PAPI d'intention

La concertation a été menée activement au sein de la Commission Locale de l'Eau et de la Commission Thématique Inondation en 2015 pour le montage de ce projet.

L'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, la Commune d'Hyères et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau sont partenaires du projet et se sont engagés à porter et/ou financer les actions qui y sont inscrites. 24 actions de prévention du risque inondation, d'un montant global de 3 005 880 €, ont été inscrites dans le P.A.P.I. et seront réalisées entre 2017 et 2019.

Le PAPI a été signé par la Ministre en charge de l'environnement et le Préfet du var le 28 novembre 2016 au Ministère de l'environnement en présence de M. Michel Armandi, Vice-Président du Syndicat Mixte.



Source SMBVG : signature du PAPI le 28 novembre 2016

Le PAPI a été signé le 13 décembre 2016 par les maîtres d'ouvrages et partenaires financiers.



Source SMBVG : signature du PAPI le 13 décembre 2017

Le PAPI a été signé le 29 mai 2017 par Monsieur le Préfet coordonnateur de bassin.

- La concertation a été menée activement au sein de la Commission Locale de l'Eau et de la Commission Thématique Inondation en 2015 pour le montage de ce projet.
- L'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, le Département, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, la Commune d'Hyères et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau sont partenaires du projet et se sont engagés à porter et/ou financer les actions qui y sont inscrites.
- 24 actions de prévention du risque inondation, d'un montant global de 3 035 880 € TTC, ont été inscrites dans le P.A.P.I. et seront réalisées entre 2017 et 2019.
- Le PAPI a été signé le 13 décembre 2016 par les maîtres d'ouvrages et partenaires financiers. Le PAPI est entré en vigueur le 29 mai 2017 avec la signature de la convention-cadre par Monsieur le Préfet coordonnateur de bassin.
- L'étude hydraulique, hydromorphologique et hydrogéomorphologique du Gapeau et de ses affluents (actions I-1 e I-2) a été lancée le 04 juillet 2017 pour une durée de 24 mois. Le groupement retenu est composé d'EGIS-EAU, SEPIA Conseils, GEOPEKA, GEORIVES et OPSIA. Cette étude est menée en collaboration avec la DDTM du Var et vise à définir le risque inondation à l'échelle du bassin, engager la révision des PPRI sur les 8 communes aval du bassin et proposer un programme d'aménagement et de restauration. Le 1^{er} COTECH de l'étude a eu lieu le 04 juillet 2017.



Source SMBVG : COTECH du 4 juillet 2017

- L'aide à la décision pour la gestion des risques hydrométéorologiques et l'appui à la réalisation ou mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde et DICRIM (actions I-5 et III-2) ont été confiées à la société PREDICT en décembre 2016. Des réunions de

présentation ont été organisées avec chaque commune sur la période juillet-septembre 2017.

- Le recensement des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) a débuté en mai 2017 avec l'appui d'un stagiaire. Ce travail s'inscrit dans l'action I-4 du PAPI et vise à définir les sites pour l'implantation des repères de crue. Cette action se poursuivra jusqu'en 2018.
- Le premier atelier Gestion de Crise et Communication (GESCOM) s'est tenu le 05 juillet 2017. Il a permis de présenter le contexte et les objectifs des ateliers, les résultats de l'enquête menée en mai 2017 sur l'état d'avancement des PCS et DICRIM, et enfin les actions prévues au PAPI.
- L'étude SOCLE « action 0.3 » a démarré le 13 juillet 2017 (date de la réunion de démarrage). Le groupement SEPIA – EGIS – PAILLAT CONTI BORY – CALIA a été retenu. L'objectif de la prestation est d'apporter un appui au Syndicat Mixte pour la prise de compétence GEMAPI.

Travaux d'entretien et de renaturation

L'étude pour l'élaboration d'un programme d'entretien, de restauration et de mise en valeur du Gapeau et de ses affluents a été validée le 24 février 2016 par le comité de pilotage. L'objectif du programme de travaux est d'améliorer le fonctionnement naturel des cours d'eau.

Les travaux bénéficient d'une déclaration d'intérêt général (DIG) accordée par le Préfet le 29 septembre 2016.

Afin d'informer la population du lancement du programme d'entretien, le Syndicat a organisé des réunions publiques:

- Le 18 mai 2016 à Solliès-Pont au siège de la CCVG
- Le 19 mai 2016 au Port D'Hyères
- Le 25 mai 2016 à Pierrefeu du Var
- Le 15 juin 2016 à Signes
- Le 16 juin 2016 à Carnoules
- Le 22 juin 2016 à La Crau.



Source SMBVG: réunion publique à la CCVG

Deux plaquettes d'information ont été envoyées aux riverains des cours d'eau :

- Une plaquette sur le lancement du programme de travaux, en mai 2016,
- Une plaquette sur les travaux réalisés avec des conseils d'entretien, en mai 2017.

Les plaquettes sont téléchargeables sur le site internet du Syndicat.

Un accord cadre à bons de commande de travaux a démarré le 5 octobre 2016 avec deux entreprises spécialisées dans les travaux forestiers en rivière. L'accord cadre a été alloté par zone géographique :

- Le lot n°1 concerne le Gapeau et de ses affluents ; les travaux sont réalisés par la SN Provençale d'Environnement.
- Le lot n°2 concerne le Réal martin et ses affluents ; les travaux sont réalisés par la SNEP DOS SANTOS ENVIRONNEMENT.

Chaque année, les travaux sont réalisés entre le mois de septembre et de mars.

Les travaux de la 1^{ère} année (2016/2017) ont commencé le 10 octobre 2016.
37 km de berges ont été entretenus.



Les travaux de la 2nd année (2017/2018) ont commencé le 4 septembre 2017. 83 km de cours d'eau sont concernés.

Emilie a réalisé, en juin 2016, une formation sur la mise en œuvre des techniques de génie végétal appliquées aux berges auprès du CFPF (Centre de Formation Professionnelle Forestière) de la CCI de la Drôme.

Réseau de suivi et d'alerte des cours d'eau

Acquisition du matériel de mesure

Le Syndicat Mixte a fait l'acquisition en janvier 2017 d'un courantomètre à induction magnétique (OTT MF-PRO). Il permet de mesurer le débit instantané des cours d'eau.



Figure 1: Réalisation d'une mesure de débit au courantomètre (à gauche) - Sonde du courantomètre (à droite)

Courbes de tarage

Les trois stations hydrométriques du Syndicat Mixte mesurent en continu les niveaux d'eau.

Une fois par mois, le Syndicat Mixte réalise les mesures de débits (jaugeages) au niveau des trois stations hydrométriques.

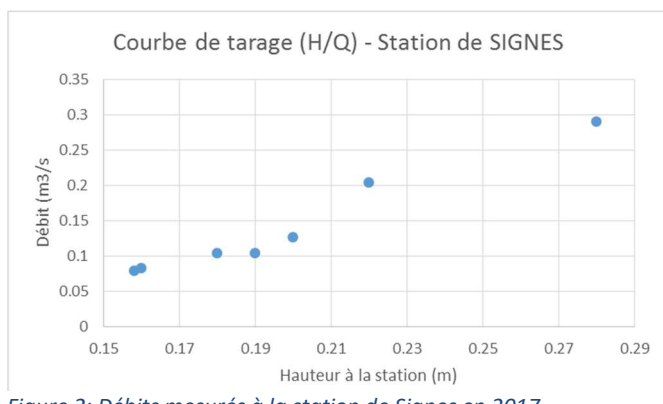


Figure 2: Débits mesurés à la station de Signes en 2017

Les débits ponctuels mesurés doivent permettre d'établir une relation entre la hauteur d'eau et le débit, appelée courbe de tarage (H/Q). L'objectif est de pouvoir connaître les débits en temps réel.

Les premières mesures de débits ont été réalisées en février 2017.

Emilie a réalisé une formation sur l'hydrométrie au sein de l'institut de formation de l'environnement (IFORE) du ministère de l'écologie.

Convention et partenariat

Le Syndicat Mixte a signé une convention de partenariat avec le service hydrométrie de la DREAL PACA le 14 mars 2017.

Les actions de la DREAL, convenues dans la convention, sont :

- Aide au traitement de la donnée, appui techniques. Le 23 janvier 2017, un hydromètre de la DREAL a formé Emilie à l'utilisation des logiciels nécessaires à l'exploitation des données.
- Réalisation des jaugeages en hautes eaux

- Aide à la réalisation des jaugeages

Les actions du Syndicat Mixte sont :

- Mise à disposition des données produites
- Réalisation de jaugeage en basses eaux (demande exceptionnelle)
- Mise à disposition des résultats de jaugeages en basses eaux.

Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau

Le comité de pilotage s'est réuni :

- Le 16/09/2016
- Le 12/12/2016.

Campagne 2016 :

Avant les 1^{ers} travaux d'entretien, en septembre 2016, une campagne d'analyse de la qualité des eaux a été réalisée. Le Syndicat mixte a mandaté le bureau d'études HYDROSTORE pour la réalisation de cette prestation.

Les résultats ont été présentés le 12/12/2016 au comité de pilotage. Une plaquette synthétique des résultats a été transmise aux membres et publiée sur le site internet.

Réseau de suivi qualité 2017/2018

La mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux du bassin versant du Gapeau compatible avec les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau a été validée par le COPIL du 12/12/2016. L'objectif est de suivre sur une année hydrologique la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau. Afin d'avoir un état initial fiable dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, les mesures seront réalisées en 2017 et 2018.

Le laboratoire CARSO a été retenu pour la réalisation des prélèvements, l'analyse et l'interprétation des résultats. Le marché a démarré le 5 avril 2017.

Animation de la CLE

Le Bureau de la CLE

Le Bureau de la CLE s'est réuni à 2 reprises :

- Le 1 mars 2017
- Le 8 juin 2017

Les comptes rendus ont été transmis aux membres du Bureau.

La CLE

La CLE s'est réunie à 7 reprises :

- Le 27 janvier 2016
- Le 3 juin 2016
- Le 14 octobre 2016

- Le 24 janvier 2017
- Le 13 mars 2017
- Le 23 juin 2017
- Le 6 juillet 2017

La CLE a donné un avis favorable au Contrat de Baie des îles d'or le 27 janvier 2016.

La CLE a donné un validé le PAPI d'intention le 27 janvier 2016.

Quelques secteurs emblématiques du bassin versant ont été visités par la CLE le 3 juin 2016.

Les études suivantes ont été validées par la CLE le 3 juin 2016 :

- Stratégie de réduction de l'aléa inondation
- Programme d'entretien du Gapeau et de ses affluents 2016 - 2021

Le 24 janvier 2017, la CLE a validé les documents suivants :

- L'état des lieux, le diagnostic et l'atlas cartographique du SAGE
- L'étude des volumes prélevables

Les modalités de gestion de la nappe alluviale du Gapeau ont été exposées à la CLE (Commune d'Hyères, Suez environnement).

Le 13 mars 2017, la CLE pré-valide le scénario tendanciel et la méthodologie d'élaboration des scénarios alternatifs du SAGE.

Les commissions thématiques « Qualité et Milieux », « Quantité », et « Inondation » se sont réunies les 18 et 19/05/2017 pour apporter des éléments d'aide à la décision à la CLE pour le choix de la stratégie en venant amender et enrichir les scénarios alternatifs, ainsi qu'en réalisant une analyse multicritère de chacun des scénarios.

Le choix de la stratégie s'est fait en deux temps : présenté le 23/06/2017 et représenté de manière synthétique et voté le 06/07/2017.

Gestion du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau

Le budget du Syndicat Mixte a été voté le 5 avril 2017.

Le Syndicat Mixte a sollicité ses partenaires techniques et financiers (Agence de l'eau RM, Région, Département) pour obtenir des aides nécessaires à la réalisation des opérations suivantes:

Le Syndicat Mixte a recruté un chargé de mission inondation, technicien territorial 2^{ème} classe depuis le 15 mars 2017.

Participation aux démarches sur le territoire

Le Contrat de baie des îles d'or

Le Syndicat mixte a inscrit les opérations engagées et à engager dans le projet de contrat de baie des îles d'or.

Le Syndicat mixte a participé aux comités techniques et financiers et aux comités de baie des îles d'Or.

Le Projet de contrat de baie des îles d'or a été signé le 3 juillet 2017

Les PAPI côtiers Est et PAPI côtiers des Maures

Le Syndicat Mixte suit l'avancement du PAPI côtiers Est (PAPI d'intention) et du PAPI côtier des Maures (PAPI complet).

Les études GEMAPI

Le Syndicat Mixte suit l'avancement des études GEMAPI des EPCI membres (CCTPM, CCMPM, CCCV)

Les parcs naturels

Le Syndicat mixte suit les activités du parc national de Port Cros et du Parc naturel régional de la Sainte Baume.

Les SCOT

Le Syndicat mixte est associé à l'élaboration du SCOT Provence Méditerranée.

L'étude de la continuité écologique sur le Gapeau

Le Syndicat Mixte a été associé au Comité de pilotage de l'étude de continuité écologique sur la crau portée par la FDPPMA.

L'Inventaire des zones humides (Département du Var)

Le Syndicat Mixte suit l'inventaire des zones humides porté par le département du var.

Le Club Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Le Syndicat Mixte fait partie du Club PAPI organisé par la DREAL PACA.

La Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)

Le Syndicat mixte est co-animateur de la SLGRI

La compétence Gestion de l'Eau Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI)

Le bassin versant du Gapeau a été identifié par la mission d'appui ministérielle comme territoire pilote pour la mise en place de la GEMAPI.

Une étude SOCLE inscrite au PAPI d'intention est engagée en 2017 pour aider le syndicat mixte à mettre en place cette nouvelle compétence sur le territoire

L'Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères (AGORA)

Le Syndicat mixte participe aux assemblées régionales de l'AGORA dont l'objectif est de créer les conditions optimales pour permettre la mise en œuvre de la stratégie définie collectivement. Il s'agit d'un cadre de concertation, pour anticiper au mieux la gestion de la ressource en eau, améliorer le partage d'informations, définir les conditions d'un partage durable et renforcer la coordination des différents échelons de la gestion de l'eau.

Le Réseau Régional des Gestionnaires des Milieux Aquatiques (RRGMA)

Le Syndicat mixte est membre du réseau de gestionnaires des milieux aquatiques, instance d'échanges techniques entre les gestionnaires

Le projet Medseaties

Le Syndicat mixte est associé à la démarche Medseaties piloté par le Pôle Mer Méditerranée. Le projet MEDSEATIES regroupe six territoires riverains de la Méditerranée dans le but d'initier un processus participatif impliquant les autorités locales à identifier, d'évaluer et de recommander des systèmes de gouvernance et des outils innovants de politique pour la gestion des zones urbaines côtières, plus particulièrement sur le développement durable et les domaines de la protection de l'environnement.

La Gestion Intégrée des Zones Côtières

Le Syndicat Mixte est associé à la démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières engagée dans le cadre du Programme des Nations unies pour l'environnement, relatif au Programme d'Aménagement Côtier pour la zone côtière du Département du Var signé le 3 septembre 2014.

Communication, sensibilisation, formation

Châu a suivi des formations :

- sur la concertation dans les projets de gestion de l'eau organisée par le CNFPT (2j),
- sur les économies d'eau dans les collectivités organisée par l'association GESPER,
- à une journée technique sur le Plan de Gestion de la Ressource en Eau organisée par l'AERMC,

- à une journée technique sur le Guide de délimitation des espaces de bon fonctionnement organisée par l'AERMC.

Emilie a suivi une formation sur hydromorphologie des cours d'eau organisée par l'AFB (Agence Française de la Biodiversité).

Le Syndicat mixte a participé en mars et en juin 2016 aux formations organisées par la chambre d'agriculture du Var sur l'entretien des cours d'eau. Elle a présenté les actions du Syndicat Mixte et le programme d'entretien des cours d'eau.

Le syndicat mixte a été sollicité par le lycée agricole d'Hyères pour une séance sur le terrain. Le 5 décembre 2016, Emilie a présenté le SAGE, les actions du syndicat mixte et les techniques de mesures de débit.

En janvier 2017, Le Syndicat mixte a présenté les actions menées dans le cadre du SAGE à l'AG du syndicat horticole d'Hyères.

Le syndicat a publié des plaquettes d'information, transmises aux riverains des cours d'eau du bassin versant :

- PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU (2016-2021) – Mai 2016
- QUALITE ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU septembre 2016
- ENTRETIEN DES COURS D'EAU – Mai 2017

Les actions menées par le Syndicat et la CLE ont été retranscrites dans la presse :

- 28/07/2016 - Var matin – Le PAPI du Gapeau Labellisé
- 26/10/ 2016 - Var matin – « Nettoyer le Gapeau, c'est le rendre plus docile »
- 27/10/ 2016 - Reportage France 3 régional sur les travaux d'entretien
- 13/12/2016 - Var matin – Prévention des inondations, une nouvelle avancée – Signature du PAPI Gapeau
- 13/12/2016- Reportage France 3 pour la signature du PAPI.

Le syndicat mixte dispose d'un site internet sur lequel des actualités sont mises à jour :

- 8 articles publiés en 2016
- 7 articles en 2017.

ANNEXE 1 : LISTE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL SYNDICAL EN 2016

2016	22/01/16	N°01	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 4.4: REDUIRE LA VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES
		N°02	CONVENTION D'ADHESION DU SMBVG AU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE
		N°03	DEMANDE DE DECLARATION D'INTERET GENERAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DU GAPEAU ET SES AFFLUENTS 2016-2022
		N°04	DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2016
		N°05	ATTRIBUTION D'INDEMNITÉS À MONSIEUR LE TRÉSORIER
		N°06	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015
		N°07	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015
		N°08	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 SUR L'EXERCICE 2016
		N°09	ADOPTION DU RÈGLEMENT DES AP/CP – SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
		N°10	VOTE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CÉDITS DE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU – ANNEE 2016.
		N°11	VOTE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CÉDITS DE PAIEMENT POUR LE P.A.P.I. D'INTENTION
		N°12	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU - 2016
		N°13	DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE
		N°14	INSTITUTION D'UNE GRATIFICATION POUR LES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
		N°15	DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL POUR LES TRAVAUX DU PROGRAMME D'ENTRETIEN, DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DU GAPEAU ET DE SES AFFLUENTS POUR L'ANNEE 1 (2016-2017)
		N°16	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANÉE POUR LES TRAVAUX DU PROGRAMME D'ENTRETIEN, DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DU GAPEAU ET DE SES AFFLUENTS POUR L'ANNEE 1 (2016-2017)
	03/06/16	N°17	CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ET L'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE D'EXPANSION DE CRUE DANS LE SECTEUR DU PLAN DU PONT
		N°18	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL - CRÉATION D'UN POSTE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL
		N°19	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE POUR LE POSTE DE CHARGÉ DE MISSION « SAGE »
		N°20	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANÉE POUR l'investissement lié au poste de Technicien de rivière
		N°21	DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SUIVI 2016 DU PROGRAMME D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU
		N°22	DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SUIVI 2016 DU PROGRAMME D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU
		N°23	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉTUDE S.O.C.L.E
		N°24	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉTUDE HYDROGÉOMORPHOLOGIE DES COURS D'EAU
		N°25	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE DE LA TOPOGRAPHIE
	12/12/16	N°26	RENOUVELLEMENT DU SERVICE D'AIDE A LA DECISION POUR LA GESTION DES RIQUES HYDROMETEOROLOGIQUES POUR LE BASSIN VERSANT DU GAPEAU
		N°27	Autorisation donnée à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau de signer la convention de télétransmission des actes avec la Préfecture
		N°28	MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ANNUEL
		N°29	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
		N°30	CRÉATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE - INDEMNITÉ SPÉCIFIQUE DE SERVICE (ISS)
		N°31	CREATION DU REGIME INDEMNITAIRE – PRIME DE SERVICE ET DE RENDEMENT
		N°32	CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE HYDRAULIQUE ET LA REALISATION D'UN SCHEMA D'AMENAGEMENT GLOBAL DU FLEUVE COTIER GAPEAU
		N°33	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE HYDROMORPHOLOGIQUE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
		N°34	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE SOCLE
		N°35	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE POUR LE POSTE DE CHARGÉ DE MISSION « SAGE » 2017-2018

ANNEXE 2 : LISTE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL SYNDICAL EN 2017

2017	24/01/17	N°1	BUDGET SYNDICAL – AUTORISATION DE LANCEMENT DES PREMIERS INVESTISSEMENTS AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017
		N°2	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE TOPOGRAPHIQUE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
		N°3	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
		N°4	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN COURANTOMETRE
		N°5	RESEAU DE SUIVI QUALITE DCE COMPATIBLE 2017-2018
		N°6	INFORMATION SUR LES DECISIONS DU PRESIDENT
	10/02/17	N°7	BUDGET SYNDICAL – AUTORISATION DE LANCEMENT DES PREMIERS INVESTISSEMENTS AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017
		N°8	CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'ECHANGE DE DONNEES HYDROMETRIQUES ENTRE LE SMBVG ET LA DREAL PACA
		N°9	INSTITUTION D'UNE GRATIFICATION POUR LES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
	09/03/17	N°10	VOTE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT POUR UN ACCOMPAGNEMENT A LA CONCERTATION DANS LE CADRE DU PAPI – SECTION DE FONCTIONNEMENT– ANNEE 2017
		N°11	VOTE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT POUR LA REDACTION DES DOCUMENTS DU SAGE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – ANNEE 2017
		N°12	VOTE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT POUR L'ETUDE SOCLE – SECTION DE FONCTIONNEMENT - ANNEE 2017
		N°13	VOTE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU – SECTION D'INVESTISSEMENT – ANNEE 2017
		N°14	VOTE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT POUR LE P.A.P.I. D'INTENTION – SECTION D'INVESTISSEMENT – ANNEE 2017
		N°15	ADOPTION DU RÈGLEMENT DES AE/CP – SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
		N°16	NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE LIEE A L'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS
		N°17	MODIFICATION DE LA DELIBERATION 18-2014 RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE SERVICE
		N°18	DEDAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE : EXERCICE 2017
		N°19	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016
		N°20	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016
		N°21	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 SUR L'EXERCICE 2017
		N°22	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU - 2017
		N°23	SIGNATURE DU CONTRAT DE BAIE DES ILES D'OR
		N°24	DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PAPI D'INTENTION

ANNEXE 3: LISTE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU EN 2017

	DATE	NUMERO	OBJET
2017	24/01/2017	N°1	VALIDATION DU RAPPORT D'ETAT INITIAL DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX
		N°2	VALIDATION DE L'ETUDE DES VOLUMES PRELEVABLES
	06/07/2017	N°3	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 1.1. METTRE EN PLACE UNE GESTION COLLECTIVE DES RESSOURCES SUPERFICIELLES QUI PERMETTE LE RESPECT DES MILIEUX AQUATIQUES
		N°4	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 1.2: ASSURER LA DURABILITE DE LA NAPPE ALLUVIALE DU GAPEAU, CLASSEE RESSOURCE MAJEURE POUR L'AEP
		N°5	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 1.3 PREVENIR LES CONFLITS D'USAGE
		N°6	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 1.4 AMELIORER LA SECURISATION DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE
		N°7	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 1.5 SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES USAGERS A L'UTILISATION ECONOMIQUE DES RESSOURCES
		N°8	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 1.6 AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES RESSOURCES ET LES PRELEVEMENTS
		N°9	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 2.1.1. ACCOMPAGNER LES ACTEURS VERS DES BONNES PRATIQUES – AMELIORER L'ETAT QUALITATIF DES MASSES D'EAU EN AGISSANT SUR LES PRESSIONS IDENTIFIEES PRIORITAIRES
		N°10	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 2.1.2. ENCADRER LES USAGES LES PLUS IMPACTANTS– AMELIORER L'ETAT QUALITATIF DES MASSES D'EAU EN AGISSANT SUR LES PRESSIONS IDENTIFIEES PRIORITAIRES
		N°11	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 2.1.3. GERER LES FLUX DE POLLUANTS CUMULES – AMELIORER L'ETAT QUALITATIF DES MASSES D'EAU EN AGISSANT SUR LES PRESSIONS IDENTIFIEES PRIORITAIRES
		N°12	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 2.2. RESTAURER ET PRESERVER LES CAPTAGES AEP
		N°13	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 2.3 AMELIORER LE SUIVI ET LES CONNAISSANCES SUR LA QUALITE DES MASSES D'EAU
		N°14	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 3.1. RETABLIR LA CONTINUITE SUR LES SECTEURS PRIORITAIRES
		N°15	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 3.2. CREER UNE APPROPRIATION DU BASSIN VERSANT POUR FAVORISER LA RESTAURATION ET PRESERVATION DES MILIEUX
		N°16	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 3.3. AMELIORER LA RESILIENCE DES COURS D'EAU
		N°17	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 3.4. PROTEGER LES SECTEURS A ENJEUX NATURELS
		N°18	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 3.4. PROTEGER LES SECTEURS A ENJEUX NATURELS
		N°19	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 3.6. AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES
		N°20	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 4.1: METTRE EN COHERENCE LA GESTION DES INONDATIONS AVEC LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
		N°21	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 4.2: LIMITER L'ALEA INONDATION LIE AU RUISSELLEMENT ET AU DEBOREMENT DE COURS D'EAU
		N°22	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 4.3: DEVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE INONDATION

	N°23	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 4.4: REDUIRE LA VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES
	N°24	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 4.5: DEVELOPPER UNE SOLIDARITE DE BASSIN
	N°25	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 5.1: ASSURER LA MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE DU SAGE
	N°26	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 5.2: COORDONNER LES DEMARCHES LIEES A L'EAU ET A L'AMENAGEMENT AU NIVEAU LOCAL
	N°27	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 5.3: AMELIORER LES CONNAISSANCES DU BASSIN VERSANT ET ASSURER LEUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES ACTEURS
	N°28	VOTE DE LA STRATEGIE – OBJECTIF 5.4 : ASSOCIER L'ENSEMBLE DES ACTEURS A LA DEMARCHE